**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

**Band:** 5 (1959)

**Heft:** 10

Artikel: Monique : nouvelle
Autor: Bataillard, Aloys-J.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-849241

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# MONIQUE

## Nouvelle

M. et Mme Paley étaient mariés depuis quinze ans et n'espéraient plus ou'un enfant viendrait animer leur maison. Ils en avaient été attristés, puis en avaient pris peu à peu leur parti. Ils avaient aussi pris des habitudes très casanières, allant jusqu'à la manie.

M. Paley était comptable dans une agence immobilière. C'était un homme tellement scrupuleux que la moindre difficulté dans son travail l'empêchait de dormir, qu'il tremblait lorsque son directeur l'appelait, ou quand un client élevait un peu la voix. Comme il est normal, sa santé s'en ressentait : il était sujet à des crises de foie, à des maux d'estomac — d'origine nerveuse

Mme Paley, par amour, sut créer autour de son mari une atmosphère extraordinairement douce et quiète. Tout ce qui pouvait troubler le silence de la maison en fut banni. Il y avait des tapis partout, les fenêtres n'étaient jamais ouvertes qu'en l'absence de M. Paley. En hiver, des feutres empêchaient le moindre souffle de glisser sous une porte ou une fenêtre. Dans chaque pièce un thermomètre permettait de régler la température de façon à ce qu'aucune différence ne fût sensible lorsqu'on passait du salon à la salle à manger et de la salle à manger à la chambre à coucher.

Le régime alimentaire était minutieusement réglé: M. Paley savait à l'avance ce qu'il mangerait aux repas de midi et du soir, du lundi au dimanche soir, avec les modifications imposées par les saisons. L'alimentation était, en outre, rationnelle, comme il disait : si tel légume, ou tel fruit, paraissait sur la table, c'était en raison des vitamines qu'il contenait. M. Paley savait aussi que les deuxième et quatrième dimanches du mois étaient réservés à telle ou telle promenade. Il n'y avait pas

place pour l'imprévu.

Un horaire, très précis, réglait toute la vie des Paley. Le lever, le coucher étaient prévus à cinq minutes. Plusieurs pendules, marchant toutes à deux ou trois secondes près, ordonnaient la mise à table. On se souvenait, comme d'un événement d'importance, de tel jour où M. Paley était rentré chez lui avec cinq minutes de retard, d'une panne d'électricité qui avait retardé le repas de dix minutes.

A quarante-deux ans, M. Paley vivait un peu comme un homme de soixante, et sa femme — plus jeune que lui de cinq ans — avait dû dominer sa nature plus impulsive pour s'adapter à ce mode de vie : elle l'avait fait d'abord de bonne grâce, par amour pour son mari qu'elle croyait plus vulnérable qu'il ne l'était en réalité. Puis cela devint une tyrannie, la plus insidieuse qui soit, sous des aspects doucereux et avec l'air toujours de ne penser qu'aux autres alors que c'étaient ses aises que voulait M. Paley.

Vous imaginez ce que représenta pour ce ménage la perspective qu'un enfant allait leur naître. M. Paley souhaita un garçon, qu'il aurait baptisé Pascal. Mme Paley rêva d'une fille — parce qu'une fille c'est moins bruyant dans une maison et peut devenir une alliée pour sa mère. Ce fut une fille qui naquit, et reçut Mo-

nique comme prénom.

Cette naissance aurait pu troubler toute la vie de M. et Mme Paley. Eh bien! non. Les habitudes prises étant trop bien prises, ce fut l'enfant qui dut s'y plier. Monique fut élevée avec soin et tendresse, mais nullement gâtée. C'était une enfant très docile, et paisible. Elle n'accorda de tendresse qu'à sa mère. A son père, elle montrait presque de l'hostilité et il fallut toute la patience de la mère pour vaincre un peu cette prévention qui était en quelque sorte instinctive. Sa mère essaya bien de lui faire croire que si la vie à la maison était si sévèrement réglée, c'était pour son bien à elle, Monique, mais l'enfant n'y put croire, ni l'adolescente. D'une enfant craintive, d'une adolescente en excellente santé, on fit une petite personne peureuse, inquiète, qui se lavait et se désinfectait les mains vingt, cinquante, cent fois par jour, par « peur des microbes ». Une mouche approchait-elle d'un plat, Monique refusait de manger de ce plat et sa mère devait, en hâte, lui préparer autre chose qu'elle mangeait boudeusement, regrettant le plat dédaigné.

Les Paley ne voyageaient que très rarement. Prenaient-ils un train, un tramway ou un autobus, c'étaient des réclamations, des exclamations, des gémissements : « Monique, tu dois avoir trop chaud!... Veux-tu que l'on ferme les portières ?... Le bruit te fait mal, pauvre enfant! Tu auras mal à la tête, mais en arrivant, tu prendras un cachet... Il y a de ces odeurs dans les trains!... C'est une honte!... On ne devrait pas faire voyager les gens dans des wagons aussi bruyants, aussi cahotants!... Les honnêtes gens n'oseront bientôt plus sortir!... Et dire qu'il n'y aura pas une personne aimable qui te proposera de changer de place pour te permettre d'être assise dans le sens de la marche!... Et ta mère qui a oublié d'emporter l'alcool de menthe!... »

Monique crut longtemps que la famille Paley, en vertu d'on ne sait quelle loi inconnue, avait à souffrir de l'hostilité générale.

Elle fréquenta de nombreuses écoles parce que son père la faisait changer sous les prétextes les plus fallacieux ou incongrus. Ainsi, il ne se demandait jamais pourquoi elle n'était pas première en tout et partout : relon M. Paley il s'agissait toujours d'une monstrueuse injustice. Pas question non plus que Monique entretînt des rapports de camaraderie avec aucune de ses compagnes : celles qui appartenaient à des familles riches lui auraient donné des idées de grandeur incompatibles avec leur situation à eux, les Paley, tandis que celles qui sortaient de familles plus modestes lui semblaient médiocrement élevées et donc indignes de l'amitié de Mlle Paley.

Il se trouva, finalement, que, sans aucune formation sérieuse, Monique révéla des dons si évidents pour la création d'objets de fantaisie: gros bijoux en pierres fausses, colifichets, accessoires de mode, etc..., que des marchands de frivolités, et même des bijoutiers, lui achetèrent ses modèles, lui commandèrent des travaux. Ainsi, elle commença à gagner sa vie, sans avoir à aller travailler dans un bureau ou dans un magasin, ce qui

l'aurait exposée à subir les promiscuités dont on l'avait habituée à s'effrayer sans raison.

Monique était devenue une grande et belle jeune fille, aux cheveux noirs et abondants, aux yeux bruns. Elle avait dans ses mouvements beaucoup de souplesse et d'élégance, ne ressemblait ni à son père — qui était plutôt petit — ni à sa mère, assez grande, mais qui avait une sorte de raideur dans ses mouvements.

Quand elle eut vingt ans, son père hypothéqua sa maison afin d'acheter une voiture qui la dispenserait de prendre des autobus, des tramways pour aller livrer ses créations. Il décida aussi que tous trois pourraient désormais voyager, aller à la montagne ou à la mer, en vacances, sans avoir à subir les compagnons de voyage inconnus. Jusqu'alors, on s'était contenté d'aller passer quinze jours, tous les étés, chez une sœur de Mme Paley, qui vivait seule dans une villa, à la campagne.

- Le pays est malsain, avait décrété M. Paley.

— Malsain! Malsain! protestait la belle-sœur. Quand je pense que le docteur m'a dit que c'était le climat qu'il me fallait à cause de mon asthme! C'est un climat sec!

— Sec! ricanait M. Paley. Alors vous n'avez pas remarqué les brouillards traînant sur les prés, l'humidité de l'herbe, le matin?... Je me suis levé une fois à six heures et j'ai été stupéfait!...

— Mais, c'est la rosée, mon ami. La rosée! Vous ne savez donc pas qu'il tombe de la rosée partout, le matin, même dans le plus brûlant désert?...

— Elle est jolie, votre rosée! C'est bel et bien du brouillard que nous respirons le matin...

La première fois que Monique se réveilla, à l'aube, sur la Côte d'Azur quelle ne fut pas sa stupeur de découvrir, là-bas aussi, de l'humidité sur les fleurs du jardin. Elle n'osa rien en dire à son père — de crainte qu'il décidât aussitôt que la Côte d'Azur était une région funeste pour leur santé à tous trois.

Mme Paley se demandait avec inquiétude qui sa fille épouserait : bientôt elle serait majeure. Elle en parla à son mari. M. Paley répondit qu'un architecte, à condition qu'il fût officiellement architecte de la ville ou de l'Etat, ferait un gendre acceptable. A défaut, un docteur — mais qui ne recevrait pas de malades chez lui : qui aurait une clinique, à cause de la contagion toujours possible! Pas un instant, il ne se demanda où et quand sa fille aurait l'occasion de rencontrer l'architecte ou le médecin en question. En effet, elle ne sortait jamais seule — sauf pour aller livrer son travail — et les Paley n'allaient jamais faire de visites — pour n'avoir pas à les rendre — et ne recevaient personne.

Un jour, pourtant, Monique avoua à sa mère en tremblant qu'un jeune vendeur d'une maison pour laquelle elle travaillait lui avait demandé si elle ferait une promenade avec lui, un soir ou un dimanche après-midi.

— Tu as refusé, j'espère! Un vendeur! Et qui a quel âge: vingt ans peut-être! Si ton père l'apprenait!... Tu me feras le plaisir de le remettre à sa place, ce voyou, s'il ose te reparler!...

Le jeune homme, qui n'avait rien d'un voyou, osa reparler et Monique l'écouta — parce qu'elle le trouvait beau, parce qu'elle pensait à lui tout en travaillant, en faisant semblant d'écouter les propos échangés par ses parents pendant les repas. Elle avait de la peine à s'endormir parce que le visage du jeune homme lui appa-

raissait soudain dans le noir. En bref, Monique en était amoureuse sans le savoir.

— Je m'appelle Rémy, lui avait-il soufflé un jour, à voix basse en lui tenant la porte.

Rémy, c'est un beau prénom, se disait Monique, c'est un prénom de noble. Elle n'avait lu que quelques romans pour jeunes filles où les héros aristocratiques se prénomment souvent Rémy, Bruno, Bertrand, Aymery, Lionel, Hervé, Xavier, Christian.

Monique, n'osant se décider à accorder le rendez-vous sollicité — sans dire pourtant qu'elle le souhaitait, mais qu'il y avait la surveillance paternelle — Rémy usa d'un stratagème qui réussit au-delà de ses espérances. Il demanda à une de ses camarades de la maison de téléphoner chez les Paley afin de prier Mlle Monique de passer le soir-même, entre dix-huit heures trente et dix-neuf heures, voir le patron qui avait décidé de lui commander une série d'objets pour une exposition, qu'il s'agissait d'une commande importante et d'une extrême urgence. Il fallait que Mlle Paley s'attendît à discuter assez longuement...

— C'est important pour toi, tant pis pour ton repas. Je te le tiendrai au chaud et si cela dure trop longtemps, je te ferai des œufs sur le plat à ton retour, dit

Mme Paley.

— Tu as raison, Maman, question de travail: on ne plaisante pas, on ne doit jamais rechigner et même sauter un repas quand il le faut. Va, ma fille, et bonne chance, ajouta M. Paley.

Le magasin était fermé quand Monique arriva devant. Rémy, qui s'était dissimulé sous une porte voisine,

s'avanca.

— Excusez-moi si j'ai fait téléphoner, mais je voulais absolument vous parler, vous voir tranquillement, en dehors du magasin et des questions de travail...

- Mais...

- Dites-moi que vous n'êtes pas trop fâchée?

- Tout de même, je trouve que....

- M'en voulez-vous beaucoup, oui ou non?

— C'est-à-dire...

— J'ai compris! Vous n'êtes pas fâchée! Bravo!... Vous me permettez de vous appeler Monique?

— Je ne sais pas...

— Alors, c'est oui! Et vous, si vous m'appelez Monsieur Rémy, je vous condamnerai à m'embrasser à chaque infraction!...

- Oh!

- Nous allons prendre une glace?
- Je ne suis jamais entrée dans un café, dans une brasserie et même dans une pâtisserie sans mes parents.

— Et cela vous effraie?

- Je ne voudrais pas que l'on me voie, à cause de mon père...
- Alors, accepteriez-vous de venir chez moi? Je ne pourrai vous y offrir que du porto, ou du thé, ou un citron pressé...
- Je ne sais pas si j'ose... Est-ce qu'une jeune fille convenable va chez un jeune homme qu'elle connaît à peine ?

J'habite avec ma mère...

Monique raconta à ses parents que le travail qu'elle avait à faire ne pouvait être mené à bien qu'à l'atelier dépendant du magasin et encore en dehors des heures ordinaires du travail — afin d'éviter des regards peut-

être indiscrets. Elle ajouta qu'elle travaillerait seule et devait remettre ses modèles à son patron qui, chaque soir, les enfermerait dans un coffre pour les lui redonner le lendemain.

Elle put ainsi rejoindre Rémy chez lui pendant quelques semaines, entre sept heures et neuf heures du soir.

Il l'avait présentée à sa mère, une femme jeune encore qui idolâtrait son fils. Tous deux démontrèrent à Monique combien leur entente à trois serait belle et qu'il fallait qu'elle se décide à parler à ses parents. Perdue dans son mensonge, et la crainte, surtout, de son père, empêchèrent Monique de rien dire. La mère de Rémy lui suggéra alors de venir s'installer chez elle : en attendant d'être la femme de Rémy, elle serait l'invitée de sa mère. L'appartement était assez grand et la chambre qui était sous-louée pouvait être rendue libre rapidement : ce serait celle de Monique.

Monique trouva un prétexte pour envoyer sa mère parler à Rémy — question travail, naturellement. Puis au retour, elle l'interrogea :

— Comment le trouves-tu?

— Pas mal.

— Il est beau! Non?

— Si tu veux, oui. C'est surtout un garçon bien élevé... Il me semble même avoir une espèce de distinction...

— Je pourrais être très heureuse avec lui.

— Jamais ton père n'acceptera que tu épouses un garçon qui n'a pas une meilleure situation...

— Si tu lui disais ce que tu penses de Rémy...

- Mais avec quoi vivrez-vous?

— Je gagne pas mal d'argent de mon côté et avec ce qu'il touche, lui, nous ne serons pas pauvres...

— Si ton père t'entendait!...

Maman, je t'en prie, parle-lui...
Pour qu'il m'accuse d'être votre complice, non!
C'est toi qui dois lui parler d'abord... Ensuite, si je peux dire quelque chose...

— Je n'oserai pas, jamais. Mon père me fait peur!

- Attends un peu... Tu feras la connaissance de quelqu'un qui te plaira plus que ce... ce Rémy..., de quelqu'un qui aura une situation et que ton père pourra accepter...
- C'est Rémy que j'aime et c'est lui qui sera mon mari!
  - Alors, parle à ton père.

— Non!

Ni l'une ni l'autre n'osèrent affronter leur tyran à la voix douce, qui semblait ne vivre que pour sa femme et sa fille, mais en réalité ne s'occupait guère que de ses aises et d'exercer chez lui une tyrannie qui compensait les humiliations auxquelles il se croyait exposé à son bureau. En fait, il n'avait jamais pu admettre la modestie de la situation dans laquelle son esprit un peu borné l'avait maintenu.

Un matin, alors qu'il était à son bureau et Mme Paley au marché, Monique entassa dans deux valises ses effets personnels et son matériel de travail et partit s'installer dans la chambre offerte par la mère de Rémy. Ce déménagement terminé, elle ramena la voiture devant la maison de ses parents et glissa une lettre dans leur boîte, une lettre les informant de son départ et de son intention d'épouser Rémy, dès que cela lui serait possible.

Elle ne reçut pas de réponse, mais quelques jours plus

tard, le commissaire de police l'avisait d'un procès-verbal qui lui avait été dressé pour abandon prolongé dans la rue de sa voiture. Monique se souvint, qu'en effet, si la voiture avait été achetée par son père, tous les papiers avaient été établis à son nom. Elle pria donc Rémy d'aller la chercher, n'osant y aller elle-même, de crainte de rencontrer son père, et sa mère plus encore. Aurait-elle gardé ses fermes résolutions si elle avait rencontré sa mère? Elle n'en était pas sûre du tout : si elle n'aimait guère son père, elle chérissait d'autant plus tendrement sa mère qu'elle la voyait victime du féroce égoïsme de M. Paley.

Monique et Rémy se marièrent quelques semaines plus tard, sans cérémonie. Jusqu'au dernier moment, Monique avait espéré voir au moins sa mère, au fond de l'église. Mme Paley n'avait pas osé enfreindre la défense de son mari : il fallait considérer Monique comme morte.

L'année suivante, Monique donna le jour à un garçon qui fut baptisé Pascal. Cette naissance ayant été annoncée dans les journaux, M. Paley crut voir dans le choix de ce prénom un discret appel de sa fille, comme un signe de repentance. Le lendemain même, il faisait envoyer un carnet de Caisse d'épargne avec une somme de cinq cents francs au nom de Pascal et Mme Paley, les bras chargés de fleurs, se présentait à la clinique où sa fille avait accouché. Des cartons contenant tout un trousseau d'enfant l'avaient précédée. Il y eut des embrassades, des larmes, des exclamations, des sourires...

— Alors, c'est vrai que c'est pour faire plaisir à ton père que tu as donné Pascal comme nom de baptême à

ton fils?

En réalité, c'est parce qu'elle trouvait à un acteur de cinéma, qu'elle admirait et qui s'appelait Pascal, une certaine ressemblance avec Rémy, que Monique avait proposé Pascal comme prénom. Rémy avait accepté : il était assez fier de son physique.

Monique hésita à dire la vérité à sa mère : elle y renonça finalement et, en hochant la tête, ne lui enleva

pas ses illusions.

Mais soudain, une grande tendresse l'envahit et elle se dit, qu'après tout, oui, peut-être, elle avait pensé à son père, que, si elle ne l'avait pas mieux aimé, c'était par sa faute à lui... Maintenant qu'elle n'avait plus à supporter ses manies, ses préjugés, l'atmosphère qu'il créait autour de lui, pourquoi ne pas convenir qu'elle avait pour lui toute une tendresse refoulée... Alors, elle enlaça sa mère et toutes deux pleurèrent. Au milieu de ses larmes, Monique demanda:

— Quand est-ce que Papa viendra LE voir?

— Je ne sais pas: demain peut-être, répondit

Mme Paley un peu embarrassée.

Des coups furent frappés discrètement à la porte. Avant de répondre : entrez! Monique voulut s'essuyer les yeux et sa mère remit un peu d'ordre sur sa tête — son chapeau était tout de travers et des mèches en sortaient. On frappa encore et Monique cria, d'une voix affaiblie : Entrez!

Ce fut M. Paley qui poussa la porte, tout nerveux et embarrassé à la fois. Sans même prendre le temps de saluer sa fille, il demanda:

— Où est-il? Qu'on me le montre, ce gaillard, ce Pascal!

Monique comprit que son père se comportait et parlait ainsi pour dissimuler sa grande émotion.

Aloys-J. BATAILLARD.